

NOS TARIFS ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Nos tarifs dépendent du temps d'intervention nécessaire à votre projet, avec un minimum d'une demi-journée. En préambule à toute collaboration, l'adhésion annuelle à l'association est indispensable pour concrétiser notre engagement commun en faveur de l'arbre champêtre.

DISPOSITIFS D'AIDES ET CAS PARTICULIERS

- **Collectivités partenaires** : si votre collectivité est engagée via une convention pluriannuelle avec l'Association Campagnes Vivantes 82, vous bénéficiez du concours de subventions publiques qui réduisent les coûts journée, grâce au soutien de l'Europe et de la Région Occitanie.
- **Financements complémentaires** : il existe, selon votre territoire, votre profil et votre projet, des programmes d'aides complémentaires pouvant prendre tout ou partie du reste-à-charge. N'hésitez pas à vous rapprocher du chargé de projet qui pourra vous conseiller et vous aiguiller vers les meilleures opportunités de financement.

	Collectivité signataire d'une convention avec l'association (TVA non applicable)	Autre structure, collectivité non partenaire, prestation.
Adhésion (montant variable selon votre profil, TVA non applicable)	50 €	50 €
	80 €	80 €
	240 €	240 €
Forfait déplacement (par jour sur site)	30 €	30 € HT / 36 € TTC
Demi-journée (par animateur ou animatrice)	175 €	250 € HT / 300 € TTC
Journée (par animateur ou animatrice)	350 €	500 € HT / 600 € TTC

Pour toute autre demande, un devis spécifique vous sera proposé